

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TOURAIN VAL DE VIENNE**

14 Route de Chinon  
37220 PANZOULT

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le

ID : 037-200072668-20230227-DC\_2023\_02\_05-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 février, les membres du Conseil communautaire, légalement convoqués le 21 février, se sont réunis à la salle LE CUBE à Panzoult sous la présidence de Monsieur Christian PIMBERT.

**Date de convocation :**

21 février 2023

**Nombre de délégués :**

En exercice : 58

Présents : 42

Pouvoirs : 7

Votants : 49

**Etaient présents :**

M. MOREAU Serge, Mme GAUCHER Claudine, M. BLANCHARD Pascal, Mme LECLERC Claudine, Mme ROCHER Aurélie, M. DUBOIS Philippe, M. PIMBERT Christian, Mme BROTIER Marie-Rose, M. BRISSEAU Daniel, M. CAILLETEAU David, M. TALLAND Maurice, Mme BECEL Ghislaine, Mme JUSZCZAK Martine, Mme VIGNEAU Nathalie, M. LAURENT Patrick, M. ROY Jean-Jacques, M. BRUNET Thierry, Mme VOISINE-BRAULT Mélina, Mme SENNEGON Natalie, M. CHAMPION-BODIN Théo, Mme BREANT Liliane, M. DESBOURDES Francis, M. DURAND Olivier, M. POUJAUD Daniel, Mme MORIN Françoise, Mme RIDOUARD Marylène, M. DUBOIS Alain, M. LIBEREAU Franck, M. MARTEGOUTTE Etienne, Mme BACLE Véronique, M. AUBERT Michel, M. BONNIN Jean-Luc, Mme BOULLIER Florence, M. LIARD François, M. CHAMPIGNY Michel, Mme BOISQUILLON Christine, M. d'EU Samuel, M. BENOIST Patrick, M. CORNILLAULT Jacky, Mme ARNAULT Nadège, M. ALIZON Christophe, M. BIGOT Éric

**Etaient absents :**

M. DEVYVER Patrick, M. SALLÉ Nicolas remplacé par Mme BROTIER Marie-Rose, M. DERNONCOUR Mark, M. LE FUR Claude remplacé par Mme BECEL Ghislaine, Mme PENAUD Sandra, Mme PARENT Annabelle remplacée par M. LAURENT Patrick, M. FOUQUET Claudy remplacé par Mme VOISINE-BRAULT Mélina, M. NAUDEAU Philippe, M. RAINEAU Laurent remplacé par M. BONNIN Jean-Luc, Mme DECOURT Natacha, M. BOST Yvon-Marie, Mme QUERNEAU Naouël, M. ALADAVI Lionel, M. URSELY Frédéric, M. MERLOT Fabrice remplacé par M. BENOIST Patrick

**Pouvoirs :**

M. REDUREAU Jean-Claude à M. CORNILLAULT Jacky, M. THIVEL à M. DUBOIS Philippe, Mme WILMANN-THIVAU à Mme LECLERC Claudine, M. DE LAFORCADE François à Mme VIGNEAU Nathalie, M. DANQUIGNY Pierre-Marie à M. MOREAU Serge, Mme VACHEDOR Claire à M. CHAMPIGNY Michel, Mme RICHARD Annaïck à M. d'EU Samuel

M. CHAMPION-BODIN Théo a été désigné secrétaire de séance

N° : DC\_2023\_02\_05

**OBJET : Présentation du Rapport  
d'orientations Budgétaires et Débat  
d'Orientations Budgétaires 2023**

M. PIMBERT expose que le débat d'orientations budgétaires est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs groupements (articles 11 et 12 de la loi du 6 février 1992). Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le Président et le vice-Président en charge des Finances exposent les résultats de l'exercice 2022 ainsi que les ratios financiers qui permettent de débattre des orientations 2023 tant en fonctionnement qu'en investissement.

Monsieur le vice-Président en charge des Finances expose la situation de la Communauté de Communes. Le résultat excédentaire en section de fonctionnement est très satisfaisant (+ 907 472.37 €, hors report,) permettant d'atteindre un excédent de fonctionnement cumulé de 5 679 602.15 €.

En investissement, le résultat est largement déficitaire (- 2 648 408.79 €, RAR compris), reflet d'un autofinancement des projets d'investissement sans nouvel emprunt depuis 2028.

Les élus communautaires proposent de poursuivre les objectifs suivants, sur proposition des membres de la commission « Finances » :

- Confirmer le **maintien des mesures ayant eu des effets structurels en 2019 + 2020** : Maintien de la prise en charge de 50% des coûts des ADS par la CCTVV, maintien des indemnités des élus aux mêmes niveaux que 2019, maintien de l'enveloppe de subventions aux associations non conventionnées,
- **Ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 de la TFB, TFNB et CFE** au vu de la hausse mécanique forfaitaire des bases d'imposition de 7.1%,
- **Poursuivre les travaux de maintenance sur les bâtiments** communautaires afin de préserver la qualité du parc immobilier communautaire,
- **En investissement**, poursuivre la réalisation de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement, **sans emprunts nouveaux en 2023 mais en consommant une partie des excédents reportés, mais ne pas dépasser 1 million d'euros de nouvelles dépenses.**

Outre la poursuite de la PPI, les nouveaux investissements 2022 sont les suivants :

- Aménagement de cales à bateaux sur la Vienne (2ème tranche)
- Acquisition foncière de parcelles pour l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Bouchardais et lancement du concours d'architectes
- Rénovation du multi-accueil-RPE du richelais
- Lancement d'une étude slow tourisme
- Lancement de la prochaine OPAH
- Aménagement d'un tiers lieu à la gare de Noyant-de-Touraine de Touraine

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires joint en annexe,  
Vu le débat en conseil communautaire,

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

**- PREND ACTE** du débat d'Orientations Budgétaires 2023

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

Le Président,  
**Christian PIMBERT**

**Communauté de Communes**  
*Touraine Val de Vienne*  
14 Route de Chinon  
37220 PANZOULT

